

# TRAVAUX ORIGINAUX

---

## Des brûlures.

Par le DR. S. GÉO. PAQUIN. PORTNEUF.

---

Les lésions multiples produites par l'application du calorique concentré ou des agents chimiques sur les tissus vivants sont appelées *Brûlures*. Suivant qu'elles sont plus ou moins intenses, ces lésions sont caractérisées par des taches érythémateuses, par des vésicules, des bulles et par des eschares.

Sans tenir compte de l'étendue en surface sur laquelle le calorique a agi, les chirurgiens ont établi différents degrés dans les brûlures, et cela, d'après les profondeurs de la lésion produite par l'action du calorique dans les tissus. Mais comme les auteurs ont considéré les brûlures sous divers points de vue, il s'ensuit une certaine différence de classification dans les divers degrés de ces lésions. Ainsi, les anciens chirurgiens, Heister en tête, admettaient trois degrés ; c'est cette classification qui est encore adoptée en Allemagne pour des raisons qui ne sont pas d'ordre absolument scientifique.

Boyer, Thompson, Fabricius, Hildanus ont aussi divisé les brûlures en trois degrés :

1<sup>o</sup> Les brûlures qui produisent une inflammation superficielle de la peau ; inflammation qui, bien que laissée à elle-même manifeste cependant une tendance à la guérison.

2<sup>o</sup> Les brûlures qui en brisant la peau sont cause de suppuration.

3<sup>o</sup> Les brûlures où il y a plus ou moins grande destruction de la vitalité ou de l'organisation des tissus avec formation d'eschares.

A la division de Boyer etc, d'autres auteurs, tel que Cullisen, etc., ajoutent un quatrième degré ; ce sont les brûlures qui n'occasionnent pas nécessairement la suppuration à la surface de la peau, mais une ulcération précédée ou accompagnée d'une eschare. La suppuration n'est pas toujours une conséquence inévitable de la vésication dans les brûlures, bien que cependant c'en soit une des plus communes et des plus fâcheuses.